

## **FICHE D'INSCRIPTION**

### **Festival « Cours métrages »**

#### **Inscription**

Les candidats doivent envoyer la fiche d'inscription complétée et signée avant le 1<sup>er</sup> mai à minuit à l'adresse suivante :

Université Toulouse III Paul Sabatier  
Pôle Culture – 1<sup>er</sup> étage  
Bâtiment Forum Louis Lareng  
118 route de Narbonne  
31062 Toulouse cedex 09

#### **Conditions**

- Genre : expérimental, documentaire, fiction, animation
- Auteur-réalisateur : étudiants & amateurs
- Production ou réalisateur résidant en France
- Langue : française
- Les œuvres proposées devront contenir un titre et un générique
- Durée : 15 minutes maximum (titre et générique compris)
- Format : .mpeg4, .avi ou .mov, en haute définition
- Les films ayant été primés l'année précédente ne pourront pas candidater.
- L'inscription et le film seront envoyés sur la plateforme en ligne <http://filmmakersnet.com> avant le 1<sup>er</sup> mai à minuit.

#### **I. Prix**

A quel prix candidatez-vous ? Seul un prix est possible

- Prix du jury
- Prix « graine de réalisateur » (-18 ans)
- Prix étudiant

Dans tous les cas, votre film pourra être primé par le prix du public.

#### **II. Le court métrage**

Titre: .....

Durée (générique compris):..... minutes

Année de réalisation :.....

Format :.....

Région : :.....

Catégorie :  Fiction  Animation  Documentaire  Expérimental

Résumé (10 lignes maximum) et lien avec thématique de la lumière

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**III. Le réalisateur**

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : .....  
Ville : .....  
Pays : .....  
Tel/Fax : .....  
Email : .....  
Site internet : .....

**IV. Le producteur**

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : .....  
Ville : .....  
Pays : .....  
Tel/Fax : .....  
Email : .....  
Site internet : .....

## V. Acceptation des règles:

Je soussigné(e),..... (Nom et Prénom), assure avoir pris connaissance du règlement et accepte les conditions de participation des « Rencontres des cours métrages ». L'inscription aux « Rencontres des cours métrages » emporte l'adhésion du participant au règlement.

Le réalisateur autorise les projections publiques de son travail et la reproduction.

Le réalisateur assure d'une part que son travail est original et d'autre part qu'il possède tous les droits de reproduction associés à ce travail.

L'auteur-réalisateur assure que son travail ne contient rien d'illégal, en particulier tout ce qui peut être considéré comme de la contrefaçon.

Le réalisateur donne la permission à Rencontres des cours métrages de garder une copie du film pour les archives et pour d'éventuelles diffusions futures. « Rencontres de cours métrages » s'engage toutefois à contacter l'auteur afin de lui demander une autorisation de diffusion.

Fait à .....

Date : .....

Signature :